

## Normandie. A bord du patrouilleur, les Mousquetaires de la mer



### Reportage

« Oui, j'ai une brassière ! Bon là, j'ai laissé la mienne dans la voiture... Mais je pense quand même que ça devrait être obligatoire. »

Les pêcheurs amateurs ne sont pas toujours au fait des risques et de la réglementation en mer. C'est pourquoi la gendarmerie maritime est là pour leur rappeler. Elle veille au grain en particulier l'été, à l'occasion de la campagne de sécurité des loisirs nautiques, chapeautée par le préfet maritime.

Le contrôle, assuré ce jour-là par l'adjudant Benoît au large de Barfleur, sur la côte Est du Cotentin, à bord d'un canot pneumatique, se déroule sans accroc et avec le sourire : vérification de la date de validité des gilets de sauvetage, avertissement sur le danger de naviguer avec de grandes cuissardes, rappel des règles de pêche... Les gendarmes maritimes remplissent leur mission avec pédagogie.

### Du contrôle de plaisanciers aux coups de semonce

Tout en contraste, quelques minutes plus tôt, dans la matinée, avec les coups de feu tirés depuis l'avant du patrouilleur Athos, filant à vive allure et secouant un peu. Un simple entraînement, nécessaire « **pour assurer la défense maritime du territoire, que ce soit contre le terrorisme ou la drogue dans l'absolu** », explique le capitaine Charles-Guy, capitaine du navire d'une trentaine de mètres.

L'intégralité de l'article dans l'édition *Ouest-France* du jeudi 23 juin 2016, et en [édition numérique](#).